



Council of Canadian Academies
Conseil des académies canadiennes



L'impact du savoir

P l a n s t r a t é g i q u e 2 0 1 1 - 2 0 1 4



Vision :

Être, au Canada, la voix de confiance du savoir scientifique mis au service du public

Mission :

Fournir aux Canadiens

les meilleures connaissances scientifiques disponibles, dans le but d'alimenter le débat et de servir de source d'informations pouvant éclairer la prise de décisions;

des évaluations indépendantes, faisant autorité et fondées sur les preuves portant sur le savoir scientifique qui sous-tend les questions d'intérêt public d'aujourd'hui et de demain; et

d'être la voix du savoir scientifique, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Proposition de valeur :

Le Conseil des académies canadiennes apporte un éclairage et des éléments probants aux questions qui viennent enrichir l'élaboration des politiques publiques et la prise de décision au Canada. Pour ce faire, il met à profit la sagesse collective des plus brillants esprits, qui contribuent à l'élaboration d'évaluations d'experts approfondies, indépendantes, fondées sur des éléments probants et faisant autorité d'enjeux importants pour la population canadienne.



TABLE DES MATIÈRES

Message de la présidente du conseil des gouverneurs et de la présidente-directrice générale	2
Offrir une valeur ajoutée dans un monde complexe	4
À propos du Conseil des académies canadiennes	6
Valeurs	7
Objectifs	8
Objectif n° 1 : Améliorer notre capacité de réagir	8
Objectif n° 2 : Réaliser notre plein potentiel	10
Objectif n° 3 : Maintenir notre niveau d'excellence	12
Objectif n° 4 : Assurer notre viabilité	14
Objectif n° 5 : Favoriser la collaboration	15
Objectif n° 6 : Gagner en notoriété	17
Conclusion	19



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS ET DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) a lancé ses activités à l'automne de 2005. Depuis ce temps, il a acquis une certaine reconnaissance et exerce une plus grande influence, tant au pays qu'à l'étranger. Aujourd'hui, les évaluations fondées sur les preuves que produit le CAC fournissent le savoir scientifique nécessaire pour enrichir l'élaboration efficace de politiques publiques. L'évaluation externe du CAC, réalisée en 2010, a permis de conclure qu'« au cours de la période relativement courte depuis sa création, le CAC a réalisé un excellent travail, produisant des rapports de qualité supérieure, lesquels ont été utilisés par les décideurs pour offrir aux Canadiens de meilleures politiques publiques ». Nous mettons tout en œuvre pour que le travail qui est mené par cet organisme offre une valeur certaine et ait des retombées.

Le CAC ne réussirait pas à réaliser son mandat sans le soutien impressionnant de ses bénévoles ni sans l'engagement de la communauté scientifique et d'experts. L'investissement intellectuel des plus grands esprits canadiens est véritablement exemplaire et nous sommes redevables aux hommes et aux femmes, nombreux, qui donnent généreusement de leur savoir et de leur temps. Nous saluons également l'engagement de nos académies membres (La Société royale du Canada; l'Académie canadienne du génie; et l'Académie canadienne des sciences de la santé), qui forment avec nous une alliance de coopération à l'appui de fondements scientifiques aux politiques publiques.

D'organisme en démarrage, le CAC a évolué pour devenir une organisation plus mature. Pour ceux d'entre nous qui sont des champions du CAC et du travail qui s'y fait, nous avons connu une époque passionnante, marquée par le changement et la croissance. Nous sommes heureuses de présenter le tout premier plan stratégique triennal de l'organisme. La genèse du plan date de mars 2010, lorsque le conseil des gouverneurs a reçu les résultats de la première évaluation quinquennale externe du CAC. L'évaluation, réalisée par un comité d'évaluation externe, comprenait une liste d'importantes recommandations relatives à l'avenir de l'organisme, y compris la nécessité d'élaborer un plan stratégique axé sur l'avenir. Le conseil des gouverneurs s'est dit d'accord et, sous sa direction, le CAC a mis en branle nombre d'activités de planification stratégique.

Au courant de l'année 2010, une révision de la stratégie organisationnelle a été menée; celle-ci comprenait une analyse de l'environnement portant sur les forces et les faiblesses du CAC, les possibilités qui s'y présentaient, de même qu'une mise à jour de l'évaluation du risque. De plus, le secrétariat et le comité consultatif scientifique ont réfléchi à l'orientation future de l'organisation. Cette mine de renseignements a été prise en compte par le conseil des gouverneurs dans le cadre de sa séance de stratégie annuelle, qui avait lieu en décembre 2010. Le résultat : la confirmation de la vision, de la mission, des valeurs et des objectifs qui guideront le CAC au cours des trois prochaines années.

Avec ce plan stratégique, nous nous sommes munis de la fondation qu'il nous fallait pour devenir une ressource scientifique de très grande valeur, au moment même où, en tant que nation, nous devons à la fois relever d'importants défis et profiter de possibilités prometteuses. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué au processus intensif d'élaboration de ce plan.

La présidente du conseil des gouverneurs,



Elizabeth Parr-Johnston, C.M.

La présidente-directrice générale,



Elizabeth Dowdeswell

OFFRIR UNE VALEUR AJOUTÉE DANS UN MONDE COMPLEXE

Aujourd'hui, les Canadiens et leurs gouvernements sont interpellés par des questions d'une immense complexité.

Sur le plan environnemental, les scientifiques poursuivent leur travail de documentation du changement climatique. La glace marine arctique, les glaciers et le pergélisol fondent; ce phénomène a une incidence sur les sources d'alimentation en eau, dans un grand nombre de régions du monde. On observe, à l'échelle mondiale, une perte considérable sur le plan de la biodiversité, la contamination toxique tant de l'eau que de l'air, la dégradation des terres et les répercussions des nouvelles technologies, qui restent à être définies. Ces changements auront d'importantes conséquences sur la vie des gens, où qu'ils soient au monde, et engendreront de nouvelles tensions et de nouveaux stress avec lesquels les sociétés devront composer.

Sur le plan économique, le monde s'extirpe – à peine, semble-t-il – d'une des pires récessions depuis la Grande Crise de 1929. Les Canadiens s'en sont tirés relativement bien comparativement à d'autres pays, mais il faut encore faire preuve de prudence à mesure que les gouvernements mettent derrière eux la période de stimulation économique et s'engagent dans la voie de la modération et de la gestion du déficit. À mesure que le Canada émerge de cette récession, il doit s'attaquer à des problèmes qui prédataient ce plus récent bouleversement économique, comme la perception d'une faible productivité et l'absence d'innovation, qui font en sorte que les découvertes canadiennes en recherche sont commercialisées à l'étranger.

Sur le plan social, la population canadienne est fière du fait que la nôtre est la nation la plus multiculturelle au monde. Il n'empêche que le débat concernant l'équilibre entre l'intégration à la société canadienne et le maintien des coutumes sociales, culturelles et religieuses existe toujours. Notre réputation, à l'échelle internationale, nous tient également à cœur; c'est pourquoi, à titre d'humanistes, de soldats de la paix et de citoyens du monde, nous continuons d'évaluer le rôle des Canadiens dans le monde.

En matière de santé, l'Accord fédéral-provincial sur la santé arrivera à échéance en 2014. Entre-temps, le système de santé est aux prises avec des questions de durabilité, alors même qu'elle doit composer avec les défis que représentent le vieillissement de la population, la prévalence croissante de maladies chroniques et la nature changeante des dépenses de santé, pour n'en nommer que quelques-uns.

Il s'agit là de problématiques complexes, qui le sont d'autant plus en raison de la réalité propre à l'élaboration de politiques publiques dans un pays aussi diversifié que le Canada, qui est marqué par des différences constitutionnelles, géographiques, économiques, sociales et culturelles. Les responsables des politiques publiques sont mis au défi de fournir des réponses efficaces qui répondent aux besoins de la population canadienne, tout en trouvant le point d'équilibre entre des intérêts et des priorités qui se font concurrence.

Si le XXI^e siècle est marqué par cette énorme complexité, il l'est également par la prolifération de l'information. Qu'elle soit imprimée, radiotélédiffusée ou, surtout, publiée sur Internet, l'information abonde. Une recherche Google faite au moyen des mots clés « climate change » répertorie 41 millions de pages, et « seulement » 1,8 million dans Google Scholar. Les mots clés « health accord » répertorient 32 millions de pages. En parallèle, on assiste au foisonnement d'opinions, librement offertes. Il y a un nombre incalculable de personnes prêtes à exposer leur façon de penser par le biais de blogues et d'autres outils de réseautage social. Les opinions sont formées instantanément et peuvent changer tout aussi rapidement.

Comment appréhender cette mer d'information? Comment les gouvernements et les décideurs naviguent-ils celle-ci et en tirent-ils une meilleure compréhension des données probantes sur lesquelles appuyer leurs décisions en matière de politiques publiques? Le Conseil des académies canadiennes offre des connaissances approfondies et des preuves qui viennent enrichir l'élaboration des politiques publiques canadiennes et rehausser notre position dans le monde. Il assure la réalisation d'évaluations indépendantes et spécialisées, fondées sur les preuves et faisant autorité, de questions de grande importance au Canada. Ces évaluations harnachent la sagesse collective des plus grands esprits au pays et de l'étranger, pour éclairer les problématiques complexes qui sous-tendent la politique publique.

Des comités multidisciplinaires d'experts bénévoles sont formés dans le but de rassembler et de synthétiser les données scientifiques, dans le but d'identifier les lacunes au plan des connaissances et de nommer les forces propres au Canada, de même que les tendances et pratiques à l'échelle mondiale. Les membres nommés aux comités d'experts sont issus des académies membres du CAC, à savoir la Société royale du Canada, l'Académie canadienne du génie et l'Académie canadienne des sciences de la santé. Ensemble, ces académies représentent une importante source de capital intellectuel au Canada; par l'entremise du CAC, ce capital est mis au service de l'avenir de notre nation.

Les évaluations du CAC servent déjà à définir le programme canadien de recherche en science et technologie, à sous-tendre le débat national sur l'innovation et sur la commercialisation de la recherche, à soutenir le développement d'une initiative de recherche dans l'Arctique, y compris la construction d'une station de recherche arctique de calibre mondial, et à établir les fondements d'une stratégie canadienne se rapportant aux hydrates de gaz, dans le but d'assurer l'utilisation sécuritaire et efficace de cette ressource énergétique. À l'heure actuelle, d'autres évaluations en cours d'élaboration se penchent sur les sujets suivants : les femmes et la recherche universitaire, la gestion durable de l'eau des terres agricoles, les tests intégrés pour les pesticides, les approches d'évaluation du risque de la santé des animaux, l'état de la science et de la technologie au Canada, et le rendement scientifique et le financement de la recherche.

Le Conseil des académies canadiennes œuvre en fonction des valeurs qu'il a adoptées, à savoir l'excellence, l'indépendance, l'intégrité, la collaboration et l'innovation. Il acquiert ses lettres de noblesse à titre de porte-parole de confiance, au Canada, du savoir scientifique au service du public, en interprétant et en faisant le tri des masses d'informations, dans le but d'apporter un appui scientifique à l'élaboration de politiques publiques qui s'inscrivent dans un monde fort complexe.



Le CAC retient l'acception englobante du terme « science », qui désigne ainsi tant les sciences naturelles, les sciences sociales, les sciences de la santé, le génie que les lettres.

À PROPOS DU CONSEIL DES ACADEMIES CANADIENNES

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) est un organisme indépendant à but non lucratif dont le mandat est de fournir des évaluations scientifiques spécialisées (rapports) conçues pour éclairer l'élaboration des politiques publiques au Canada. Le CAC, qui a commencé ses activités en 2005, est composé d'un conseil des gouverneurs, d'un comité consultatif scientifique et d'un secrétariat. Le CAC met à profit le capital intellectuel que regroupent ses trois académies membres, à savoir La Société royale du Canada, l'Académie canadienne du génie et l'Académie canadienne des sciences de la santé.

Le mandat du CAC est d'être une source d'évaluations scientifiques indépendantes, réalisées par des experts, de la science qui sous-tend des questions d'un grand intérêt public. Les travaux du CAC portent sur la « science » prise au sens large, qui englobe les sciences naturelles, les sciences humaines, la santé, le génie et les lettres.

Le CAC sert également, de concert avec ses académies membres, de centre de liaison pour la coopération avec d'autres académies et avec des organismes apparentés de partout dans le monde en matière d'évaluation scientifique et de questions connexes.

Le CAC est constitué en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes; son fonctionnement de base est financé par une subvention initiale de 30 millions de dollars versée par le gouvernement du Canada. Cette subvention permet au gouvernement fédéral de soumettre au CAC jusqu'à cinq questions par année aux fins d'évaluation. Le CAC peut également réaliser des évaluations s'inscrivant à l'extérieur du cadre de financement. Les questions d'évaluation potentielles peuvent être soumises au CAC par des fondations, des organisations non gouvernementales, des intervenants du secteur privé, et tout palier de gouvernement. Toute question d'évaluation – peu importe la provenance – ainsi que les rapports qui en découlent doivent être approuvés par le conseil des gouverneurs du CAC.

Académies Membres

Les membres fondateurs du Conseil des académies canadiennes sont les suivants :

La Société royale du Canada (SRC) est le principal organisme national regroupant d'éminents chercheurs, artistes et scientifiques au Canada. La SRC a pour objectif premier de promouvoir l'acquisition du savoir et la recherche en arts et en sciences. Elle est composée de près de 2 000 membres, hommes et femmes, choisis parmi leurs pairs pour leurs réalisations exceptionnelles en sciences naturelles, en sciences sociales, en sciences humaines et en arts. La SRC s'attache à

reconnaître l'excellence, à conseiller les gouvernements et les organisations, ainsi qu'à promouvoir la culture canadienne.

L'Académie canadienne du génie (ACG) est l'organisme national par l'entremise duquel les ingénieurs les plus accomplis et chevronnés du Canada offrent des conseils stratégiques sur les enjeux de première importance pour le Canada. L'ACG, un organisme indépendant, autonome et à but non lucratif, a été fondé en 1987. Ses membres sont nommés et élus par leurs pairs à titre de membres honoraires, en reconnaissance de leurs réalisations exceptionnelles et de leurs longs états de service au sein de la profession d'ingénieur. Les membres de l'ACG s'engagent à faire en sorte que l'expertise canadienne en génie soit appliquée pour le plus grand bien de tous les Canadiens.

L'Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS) reconnaît les personnes qui ont à leur actif de grandes réalisations savantes dans le domaine des sciences de la santé au Canada. L'ACSS fournit en temps opportun des évaluations éclairées et impartiales sur des questions urgentes qui touchent la santé des Canadiens. De plus, l'ACSS représente le Canada au sein de l'InterAcademy Medical Panel (IAMP), un consortium mondial d'académies nationales des sciences de la santé qui vise à alléger le fardeau des soins de santé des peuples les plus pauvres du monde, à renforcer les capacités scientifiques dans le domaine de la santé, et à fournir aux gouvernements nationaux et aux organisations internationales des conseils scientifiques indépendants sur la promotion des sciences de la santé et sur les politiques en matière de soins de santé.

VALEURS

Les valeurs adoptées par le CAC sous-tendent l'ensemble de ses activités, notamment sa capacité de fournir des évaluations pertinentes, indépendantes et de calibre élevé.

L'excellence est au cœur de l'attachement indéfectible du CAC à produire des avis scientifiques de pointe, de la qualité la plus élevée qui soit. Les clients du CAC s'attendent à l'excellence et c'est justement ce qu'offrent les membres des comités d'experts, les cadres et le personnel du CAC. C'est cet attachement à l'excellence qui fait en sorte que le CAC gagne le respect et la confiance de la population canadienne et de ses gouvernements.

L'indépendance est au cœur de la réputation du CAC. C'est grâce à son indépendance que le CAC est en mesure d'offrir des services impartiaux et d'être une source d'informations scientifiques crédible.

L'intégrité est essentielle à la crédibilité et à la réputation du CAC. Le CAC s'est engagé à mener ses activités de manière ouverte, honnête et éthique.

La collaboration est essentielle au succès et à la longévité du CAC. En favorisant la collaboration de son personnel, des membres de ses comités d'experts, de ses académies membres et de ses partenaires, l'incidence du travail du CAC seront plus grandes et significatives. En accordant une grande importance

à la collaboration, le CAC tente de favoriser une atmosphère propice au travail d'équipe et à la compréhension, qui fait en sorte que les défis de tous les partenaires sont bien compris et que leurs forces sont mises à profit.

L'innovation, une composante dynamique de l'élaboration d'évaluations scientifiques, favorise la pensée critique et novatrice. L'innovation exige la créativité, la souplesse, la capacité d'adaptation, une démarche proactive et l'acceptation du risque. En favorisant l'innovation, le CAC peut accroître la portée, la valeur et l'incidence de ses rapports.

OBJECTIFS

Le CAC a établi six objectifs clés interdépendants à atteindre au cours des trois prochaines années, 2011-2014.

1. **Améliorer notre capacité de réagir** : Mettre sur pied et offrir en temps opportun une gamme de services qui répond aux besoins des commanditaires.
2. **Réaliser notre plein potentiel** : Favoriser la réception de questions d'évaluation de première importance et des plus pertinentes en regard du bien-être de la population canadienne.
3. **Maintenir l'excellence** : Maintenir et resserrer les normes d'excellence scientifique et de prestation de services de qualité.
4. **Assurer notre viabilité** : Établir une voie de financement à long terme qui soit durable et fiable.
5. **Favoriser la collaboration** : Renforcer les collaborations entre les académies membres et le CAC en vue d'atteindre ses objectifs stratégiques.
6. **Augmenter notre notoriété** : Augmenter la notoriété du CAC et le niveau de sensibilisation à l'égard de cet organisme, pour augmenter l'incidence que peut avoir le CAC.

OBJECTIF N^o 1 : AMÉLIORER NOTRE CAPACITÉ DE RÉAGIR

Mettre sur pied et offrir en temps opportun une gamme de services qui répond aux besoins des commanditaires

À ce jour, la fonction principale du CAC a été de produire des évaluations approfondies et faisant autorité de questions soumises par des commanditaires gouvernementaux. Ces rapports d'évaluation sont fondés sur les données scientifiques et les avis d'experts disponibles et sont le fruit du travail

d'un comité d'experts qui s'échelonne pendant une période d'environ 18-24 mois. Le CAC reconnaît, toutefois, qu'en cette époque d'accès instantané à l'information, il existe une demande pour des informations fiables et accessibles en temps opportun. La diffusion de connaissances scientifiques peut prendre plusieurs formes, dont les suivantes : documents de synthèse fondés sur les preuves; ateliers et conférences qui rassemblent les représentants des milieux de la politique publique et scientifique, pour faciliter la mise en commun des recherches et discuter des conséquences de celles-ci; documents de vulgarisation concis qui énumèrent différents scénarios et présentent des options sur le plan des politiques publiques; forums en ligne qui deviennent le lieu d'échanges interactifs entre les parties prenantes et le grand public. Afin que le CAC puisse fournir des avis scientifiques en temps opportun, il doit faire preuve de souplesse et d'innovation, afin de comprendre et de s'adapter aux besoins changeants de ses clients et de ses commanditaires.

Pour que le CAC atteigne cet objectif au cours des trois prochaines années, il ciblera trois domaines clés.

Il continuera de mener à bien des évaluations approfondies fondées sur les preuves. La fonction principale du CAC est de produire des évaluations approfondies fondées sur les preuves. Le processus d'évaluation est officialisé au moyen de la méthodologie d'évaluation du CAC. Cette méthodologie prend en compte les différentes étapes de l'élaboration d'une évaluation : recruter les membres du comité, collationner les données scientifiques, rédiger le rapport, faire effectuer l'évaluation par les pairs, et lancer et diffuser le rapport. La méthodologie d'évaluation guide le personnel du CAC et garantit l'intégrité de ses pratiques. Le CAC s'adonnera à une révision systématique de la méthodologie pour assurer qu'elle demeure un outil efficace et souple.

Une composante essentielle à l'élaboration d'évaluations fondées sur les preuves est la compréhension des besoins du commanditaire, y compris le contexte dans lequel s'inscrit la question soumise en vue d'une évaluation réalisée par un comité d'experts. Des voies de communication ouvertes avec le commanditaire en début de processus permettront au CAC de continuer de répondre efficacement aux besoins de celui-ci, assurant ainsi que le mandat est bien cerné et que le CAC fournit les informations et le produit les plus utiles possibles. Le comité consultatif scientifique du CAC sera ainsi mieux placé pour mettre de l'avant les suggestions des membres de ses comités d'experts, afin qu'y soient représentés des points de vue aux échelles nationale et internationale, ainsi qu'une approche multidisciplinaire.

Le personnel professionnel et chevronné du CAC rassemble différents types de preuves pouvant être pris en compte dans le cadre des délibérations des comités d'experts. Les analyses de documents examinés par les pairs, les enquêtes, les appels d'informations et les témoignages d'experts permettent à chacun des comités d'experts de préparer un rapport d'évaluation équilibré et objectif. Le



Le point sur l'innovation

Le rapport de 2009 du CAC, Innovation et stratégies d'entreprise : pourquoi le Canada n'est pas à la hauteur, a jeté une lumière nouvelle sur la question et a poussé à l'action dans ce domaine, au Canada. En 2009, une table ronde nationale sur l'innovation a rassemblé des chefs de file du secteur privé et du milieu universitaire. Les participants se sont servis du rapport sur l'innovation pour lancer la discussion. Il en a découlé la mise sur pied de la Coalition pour l'action en matière d'innovation au Canada. Par ailleurs, Tom Jenkins, président du groupe fédéral d'experts sur la recherche-développement de 2010, a commenté que le document de consultation de ce groupe a beaucoup puisé aux données et aux constatations du rapport du CAC. Enfin, un commentateur national haut placé a écrit : « Nous devons nous montrer reconnaissants envers le Conseil des académies canadiennes, dont le rapport [sur l'innovation dans les entreprises] devrait être lu par quiconque ayant à cœur que le Canada fasse des choix intelligents et améliore sa prospérité. »

CAC examinera ses pratiques de cueillette des données probantes pour assurer la pertinence, la qualité, l'équilibre et l'objectivité de la recherche fournie. Par ailleurs, les directeurs de programme et les gestionnaires tenteront de repérer des occasions de faire fond sur les évaluations complétées, comme ce fut le cas avec le rapport du CAC sur l'économie numérique, paru en 2010. Ce bref rapport est une initiative du CAC en réponse à l'appel de soumissions pancanadien lancé par le gouvernement visant une stratégie sur l'économie numérique. Il venait compléter l'analyse du comité d'experts sur l'innovation dans les entreprises. Par l'entremise de cette initiative, le CAC a réussi à faire la démonstration de sa capacité à répondre rapidement à des questions stratégiques d'importance pour le gouvernement et à fournir une réflexion critique sur l'élaboration d'une stratégie canadienne sur l'économie numérique.

Il réalisera des enquêtes pour cerner les besoins des commanditaires. Il est jugé prioritaire de mieux comprendre les besoins changeants des commanditaires et clients potentiels, qu'il s'agisse de clients gouvernementaux ou non. Cela étant, le CAC entreprendra une enquête et une analyse des besoins des commanditaires actuels et potentiels, dans le but de déterminer le genre d'informations et de services pouvant être offerts au-delà du modèle actuel d'évaluations spécialisées fondées sur les preuves. Cet exercice aidera le CAC non seulement à assurer la prestation de connaissances scientifiques pertinentes, mais également à offrir celles-ci dans un format et dans une langue qui soient utiles à l'utilisateur. Par ce travail, le CAC tente d'assurer la longévité, la pertinence et les retombées des évaluations futures. De plus, le CAC réalisera une analyse de l'environnement d'autres organisations chargées de l'élaboration de politiques scientifiques pour déterminer le type de services qu'elles offrent, la façon dont elles communiquent les connaissances scientifiques et la manière dont elles mesurent l'incidence de leur travail.

Il répondra aux besoins des commanditaires en offrant une nouvelle gamme de services pilotes. Lorsque le CAC aura mieux cerné les besoins de ses commanditaires actuels et potentiels de même que les différents moyens de répondre à ces besoins, il lancera un petit nombre de projets pilotes pour mettre à l'essai une gamme de services pouvant être offerts à long terme, tout en maintenant son engagement envers l'excellence et la prestation de services de grande qualité. Pour comprendre la valeur et l'incidence de ces projets pilotes, le CAC en évaluera les produits, le processus et la convivialité, une fois le projet complété.

OBJECTIF N^o 2 : RÉALISER NOTRE PLEIN POTENTIEL

Favoriser la réception de questions d'évaluation de première importance et des plus pertinentes en regard du bien-être de la population canadienne

Pour que les évaluations aient des retombées, elles doivent être pertinentes et éclairer l'élaboration des politiques publiques au Canada. Le CAC doit être proactif et se pencher sur les sujets et les questions les plus importantes pour le Canada et aux yeux des Canadiens au cours des prochaines décennies du XXI^e siècle. Le conseil des gouverneurs, le conseil consultatif scientifique et le secrétariat jouent tous un rôle clé à ce chapitre : ils doivent suivre des tendances, comprendre les défis potentiels auxquels fait face le Canada et fournir des avis sur la façon dont le savoir scientifique peut servir de pierre

angulaire à l'élaboration de politiques publiques. Pour pleinement jouer ces rôles, chaque partie de l'organisme doit se tourner vers la communauté scientifique et les décideurs, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, pour mieux cerner les questions qui pourraient le mieux profiter d'une évaluation des données probantes et qui seraient les plus pertinents pour le Canada.

La première évaluation du CAC, L'État de la science et de la technologie au Canada, est un bon exemple d'un rapport qui a été d'une grande valeur, précisément parce qu'il jetait l'éclairage qu'il fallait et fournissait les éléments probants que désirait obtenir le gouvernement. On a demandé au CAC de réaliser une deuxième analyse des forces en science et technologie. Ce projet représente pour l'organisme une évaluation de premier plan, qui aura des retombées à long terme pour la recherche au Canada. Le CAC cherche à veiller à ce que l'ensemble du travail qui se fait sous sa bannière offre une valeur aussi grande.

À titre d'organisme national, le CAC est en mesure de collaborer avec des organisations et des gouvernements de tout le pays. En travaillant de concert avec de nombreux décideurs et responsables de l'élaboration des politiques, nous pouvons continuer de répondre aux questions de grande pertinence, éclairant ainsi le débat et le processus décisionnel dans nombre de secteurs.

Pour que le CAC atteigne cet objectif au cours des trois prochaines années, il ciblera quatre domaines clés.

Il tentera de s'attirer de nouveaux commanditaires. Le conseil des gouverneurs a établi une directive de gestion visant à mettre au point des mécanismes permettant de cerner et de solliciter des questions en provenance de sources extérieures au modèle de financement gouvernemental actuel du CAC. Cette activité favorisera l'indépendance du CAC vis-à-vis du gouvernement et augmentera la portée de son travail. Par conséquent, le CAC fera systématiquement appel à son réseau, qui comprend les académies membres, les gouvernements provinciaux et le milieu universitaire, pour établir une banque de commanditaires diversifiée et une gamme de questions émanant d'organisations autres que le gouvernement fédéral. En parallèle, le CAC demandera l'avis de hauts fonctionnaires fédéraux concernant la façon d'attirer une gamme plus diversifiée de questions provenant du gouvernement fédéral – tant des ministères que des agences.

Il augmentera la portée des évaluations en interpellant les parties prenantes. Le CAC établira des liens avec les hauts fonctionnaires et explorera avec eux la façon dont les agences et les ministères fédéraux peuvent tirer profit des éléments probants générés par le CAC. D'un point de vue stratégique, le CAC attachera une importance au fait de tisser des liens avec des organisations s'intéressant à des sujets d'évaluation spécifiques. Le CAC veillera à ce que les parties prenantes aient accès aux rapports, soient mises au courant des constatations qui s'y trouvent et soient en mesure de les faire circuler dans leurs milieux respectifs. Une collaboration accrue permettra au CAC d'augmenter la portée de ses évaluations et de réussir à éclairer les débats entourant les politiques publiques qui importent à la population canadienne.



« Le rapport sur la S et T a été perçu par la communauté de décideurs chargés de l'élaboration des politiques publiques comme étant une analyse solide, parue en temps opportun. »

*Haut fonctionnaire,
Industrie Canada*

« Il est devenu une pierre de touche... Aucun autre document ne lui ressemble. »

*Haut fonctionnaire,
ministère des Affaires
étrangères et du
Commerce international*

Il réalisera des évaluations portant sur des problématiques qui revêtent une importance pour le Canada. En vertu de son entente de financement, le CAC reçoit jusqu'à cinq questions par année en provenance du gouvernement fédéral. Pourtant, au-delà de ces cinq questions, il existe nombre de sujets en lien avec l'élaboration des politiques publiques dignes d'une évaluation fondée sur les preuves. Dans ce contexte, le CAC travaillera de pair avec le comité consultatif scientifique et avec ses académies membres pour cibler une question potentielle qui émanerait du CAC, qui serait pertinente aux yeux des Canadiens et qui serait considérée comme étant une priorité par le milieu scientifique canadien.

Il se penchera sur des questions d'importance nationale et mondiale. Dans un effort visant à diversifier ses services, le CAC tente de traiter des questions pertinentes dans un contexte national ainsi que dans un contexte mondial. Dans le cadre de cette prochaine étape de sa croissance, il consultera des organisations à vocation similaire, dont la National Academy of Sciences des États-Unis (NAS), la Royal Society du Royaume-Uni et l'InterAcademy Panel (IAP), pour évaluer les occasions de collaboration permettant de se pencher sur des questions scientifiques.



Une vague de soutien

Le vérificateur général de la Colombie-Britannique s'est servi du rapport de 2009, intitulé *La gestion durable des eaux souterraines au Canada, dans le cadre de sa vérification du système de gestion des eaux souterraines de la C.-B.* Le bureau du vérificateur a noté qu'il avait « tiré les objectifs de sa vérification du rapport qu'a fait paraître en 2009 le Conseil des académies canadiennes ». Ce même rapport sert également d'outil aux étudiants diplômés de l'Université de Waterloo. Le professeur David Rudolph a informé le CAC que l'évaluation est « d'une valeur inestimable pour nos étudiants de deuxième et troisième cycle qui étudient les différentes questions liées à la science et à la gestion des eaux souterraines ».

OBJECTIF N^o 3 : MAINTENIR NOTRE NIVEAU D'EXCELLENCE

Maintenir et resserrer les normes d'excellence scientifique et de prestation de services de qualité

Le CAC est un organisme relativement jeune; malgré tout, il a réussi à se bâtir une réputation et une marque, faisant en sorte qu'il est désormais reconnu comme une source fort crédible de connaissances scientifiques. Des processus disciplinés et rigoureux ont été élaborés pour assurer que ses produits soient de grande qualité et, ainsi, dignes de confiance et référencés avec certitude.

L'excellence est une valeur clé qui ancre le travail qui se fait au CAC. Le CAC s'attache à maintenir des normes élevées, alors qu'il navigue le continuum science/politiques publiques. Pour ce faire, l'organisme doit être souple et ouvert aux leçons retenues à la suite de la parution de chaque évaluation. Il doit également faire preuve d'innovation, tout en travaillant avec les comités d'experts et en préparant des rapports de pointe éclairés. En maintenant sa réputation d'excellence et en améliorant ses processus, le CAC sera mieux à même d'attirer les plus grands esprits scientifiques et le meilleur personnel de soutien qui soient. À chaque détour, le CAC resserrera ses normes d'excellence et favorisera la préparation d'évaluations de grande qualité.

Pour que le CAC atteigne cet objectif au cours des trois prochaines années, il ciblera quatre domaines clés.

Il mesurera les retombées des évaluations. À l'automne 2010, le CAC a commencé à élaborer une approche globale visant à mesurer la qualité et l'incidence de ses évaluations. Le cadre d'évaluation permettra au CAC, d'une part, de faire la démonstration des répercussions substantielles et positives qu'ont eues et que continuent d'avoir les évaluations sur l'élaboration des politiques publiques au Canada, et d'autre part, de continuer à raffiner et à renforcer le processus d'évaluation.

Le cadre d'évaluation guidera les activités de surveillance en articulant les retombées projetées des évaluations en fonction de groupes clés de parties prenantes. Une série d'outils de surveillance et d'analyse de l'incidence sera mise au point pour recueillir et sauvegarder les données sur l'incidence des évaluations. En outre, un plan de mise en œuvre concertée de ces outils sera élaboré pour assurer que le CAC en répertorie les retombées tant à court terme qu'à long terme, et ce, sur une base permanente. Les mesures d'évaluation clés doivent être déployées deux et cinq ans suivant la parution des évaluations.

Il améliorera les processus et les mécanismes qui sous-tendent la prestation de services de qualité. Le CAC fera preuve d'innovation, de souplesse et d'ingéniosité dans l'amélioration des services actuels et dans l'élaboration de nouveaux services. Pour y parvenir, le CAC incorporera les leçons retenues glanées au fil de ses expériences passées pour améliorer tant ses processus que ses produits. Il offrira à son personnel des forums permettant l'échange d'idées et de pratiques exemplaires et trouvera des moyens concrets de mettre en œuvre, au quotidien, les valeurs du CAC.

Il soutiendra le personnel du CAC et l'aidera à se perfectionner. L'excellence passe par la gestion efficace des ressources humaines. Le CAC est attaché à recruter et à maintenir en poste les meilleurs employés et encourage les membres de son personnel à développer leur plein potentiel. C'est pourquoi il continuera de soutenir son personnel en l'équipant des outils et de la formation nécessaire, pour permettre au CAC de continuer de produire des évaluations de grande qualité. Le CAC rendra plus accessible à son personnel la documentation scientifique et encouragera les activités de développement professionnel collectives et individuelles.

Il participera à des événements en lien avec les politiques scientifiques à l'échelle internationale. Le CAC s'engage à tisser des liens avec des organisations à vocation similaire de partout au monde, afin d'améliorer ses processus et services. La National Academy of Sciences des États-Unis et la Royal Society du Royaume-Uni ont cumulé des années d'expérience dans le domaine de la production du savoir scientifique; aussi serait-ce à l'avantage du CAC de se familiariser davantage avec leurs méthodes de préparation de rapports et de gestion de comités d'experts, de même qu'avec leurs communications externes et leurs outils d'analyse de l'incidence. Le CAC rencontrera systématiquement les représentants des organisations qui s'adonnent à la préparation d'évaluations, dans le but d'échanger des idées. À mesure que le CAC s'applique à faire preuve d'innovation, l'incorporation des pratiques exemplaires adoptées par des organisations similaires améliorera le volet prestation de services du CAC.



Preuves nordiques

Le rapport qu'a fait paraître le CAC en 2008, *Vision pour l'Initiative canadienne de recherche dans l'Arctique – Évaluation des possibilités*, faisait preuve d'innovation, et ce, à plusieurs égards. Le rapport avait été préparé en réponse à un document spécifique plutôt qu'à titre d'évaluation nouvelle et a été réalisé par un comité d'experts de composition internationale. Par ailleurs, le projet émanait d'un organisme ne s'inscrivant pas dans l'entente actuelle de financement. Le rapport a été élaboré en quelques mois et ses constatations ont renforcé l'argument en faveur de la construction d'une station de recherche arctique de calibre mondial – station qui est maintenant en voie d'être bâtie et qui bénéficie du soutien financier du gouvernement fédéral. Lorsqu'on lui a demandé de commenter la valeur de ce rapport, un haut fonctionnaire du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien avait ceci à dire : « Le comité d'experts internationaux [du CAC] a été un élément clé dans notre processus d'élaboration du projet de station de recherche arctique, ce qui fera en sorte que cette initiative positionnera le Canada comme chef de file mondial dans le domaine des sciences de l'Arctique. »

OBJECTIF N° 4 : ASSURER NOTRE VIABILITÉ

Établir une voie de financement à long terme qui soit durable et fiable

Le CAC a lancé ses activités en 2005, doté d'une subvention de 30 millions de dollars sur dix ans provenant du gouvernement du Canada. Comme cette période tire à sa fin, assurer la longévité et la stabilité de l'organisation est d'importance capitale. Dans son rapport de 2010, le comité d'évaluation externe du CAC a indiqué qu'il est « urgent que le conseil des gouverneurs élabore une stratégie à long terme de financement durable axée sur le renouvellement du financement fédéral et sur la diversification des sources de financement ». Le CAC partage l'avis du comité d'évaluation et estime aussi que le financement est un élément critique à l'organisme. Le conseil des gouverneurs s'attache à fournir la direction requise dans ce dossier.

Pour que le CAC réussisse à établir un financement à long terme, il ciblera trois domaines clés.

Il préparera une proposition de financement à long terme. Sous la direction du conseil des gouverneurs du CAC, qui assumera le rôle de champion dans ce dossier, une attention immédiate sera accordée à la préparation d'une Feuille de route de renouvellement du financement. Ce plan d'action arrêtera la stratégie de financement à long terme du CAC, qui prendra en compte les sources diversifiées de financement, explorera des moyens de tirer parti du financement public et énumérera les services et infrastructures nécessaires pour y parvenir. Dans le cadre de cet exercice, le CAC interpellera les décideurs fédéraux pour déterminer quels sont les besoins actuels et futurs en matière de connaissances scientifiques impartiales. Par ailleurs, le CAC tentera de mieux cerner ce que les décideurs considèrent être des preuves de son incidence et des succès connus à ce jour. Ces informations alimenteront les discussions qui seront engagées avec le gouvernement quant à la valeur du CAC depuis les dix dernières années.

Il tentera de trouver des commanditaires potentiels ne s'inscrivant pas dans l'entente actuelle de financement. Le maintien du financement de base du gouvernement est important pour assurer la stabilité à long terme du CAC. Le CAC est cependant d'avis que le fait de travailler avec des organisations extérieures au gouvernement (p. ex., le secteur privé, les universités, les fondations et les organisations non gouvernementales) qui s'intéressent activement à l'élaboration de politiques publiques est aussi avantageux. Ces organisations ont besoin de connaissances fondées sur des données probantes pour soutenir leur travail et pour faire avancer les débats entourant les politiques publiques. Le CAC assurera un suivi concernant les occasions stratégiques initiées en 2010 dans divers secteurs. Le CAC fera preuve d'opportunisme en ce qui a trait à l'identification d'activités et d'initiatives de collaboration potentielle pouvant accroître sa clientèle.

Il continuera d'accroître la notoriété du CAC. À mesure que croît le CAC, cultiver sa réputation d'excellence auprès des intervenants du domaine de l'élaboration des politiques publiques est essentiel. En veillant à une sensibilisation accrue de son travail et en s'attirant des champions, le CAC disposera d'un chœur de voix qui vantent les mérites de politiques publiques fondées sur des données probantes. C'est pourquoi les activités de rayonnement et de sensibilisation seront donc appelées à devenir une composante importante du travail du CAC.

OBJECTIF N° 5 : FAVORISER LA COLLABORATION

Renforcer les collaborations entre les académies membres et le cac en vue d'atteindre ses objectifs stratégiques

Le CAC n'existerait pas sans ses académies membres; celles-ci ont joué un rôle critique dans la fondation du CAC et dans la définition du mandat original de l'organisation. Aujourd'hui, les académies se font entendre par le biais du conseil des gouverneurs, du comité consultatif scientifique et de ses comités d'experts. Les académies sont une source importante de capital intellectuel auquel puise le CAC; le savoir qu'amènent leurs membres à la table des comités d'experts assure l'intégrité et le mérite scientifique des évaluations du CAC.

Une alliance de coopération avec les académies permet au CAC d'atteindre ses objectifs stratégiques et de forger une relation solide avec les experts canadiens spécialisés en science et en recherche. Au début 2010, le CAC et les présidents des académies se sont à nouveau engagés à se réunir chaque trimestre à se réunir en face à face dans le cadre d'une réunion annuelle. Cet engagement des dirigeants a ouvert les voies de communication et a mené à un environnement de travail plus efficace et à des projets de collaboration plus approfondis. En 2010, par exemple, le CAC a travaillé en collaboration avec l'Académie canadienne des sciences de la santé à la préparation d'une évaluation sur la santé mondiale; le CAC en gère le processus d'évaluation. Le CAC a également resserré ses liens professionnels avec la SRC et avec l'Association canadienne du génie par le biais du partage des connaissances et de communications régulières. De fait, les bureaux de l'Association canadienne du génie se situent à présent dans les locaux du Conseil des académies canadiennes, ce qui facilite la coopération et la collaboration entre les organismes.

Pour que le CAC renforce ses alliances de collaboration, le CAC ciblera les quatre domaines suivants.



Forer jusqu'à l'échelle nanométrique

Le rapport du CAC paru en 2008, *Petit et différent : perspective scientifique sur les défis réglementaires du monde nanométrique*, a été préparé sous la présidence d'un membre de la SRC. Ce rapport représente, au Canada, la première tentative concertée de se pencher sur la question de l'état actuel du savoir scientifique entourant les risques que présentent les nanomatériaux issus d'un traitement délibéré. Ce fut également le premier document à se pencher sur la manière dont ce savoir devrait guider l'approche à l'intendance du processus par lequel les nanomatériaux sont introduits de manière responsable dans les marchés canadiens. Il a fourni un cadre aux responsables de l'élaboration des politiques publiques fédérales, permettant d'établir une approche et des priorités communes en matière de réglementation et de recherche de la nanotechnologie. Le rapport a été bien reçu par le milieu universitaire ainsi que par les différents groupes de parties prenantes. Un représentant de l'Institut canadien du droit et de la politique de l'environnement en a dit ceci : « C'est un rapport hors pair, un formidable recueil de différents enjeux qu'il était pratique de pouvoir citer à titre de source officielle. »

Il arrêtera une vue d'ensemble et une vision communes de l'avenir. Le CAC collaborera avec ses académies membres en vue de créer une Déclaration de vision commune qui servira de fondement à une relation productive et mutuellement bénéfique au cours des années à venir. L'élaboration, en 2011, de cette déclaration sera menée sous la houlette des présidents des quatre organisations. Cette vision commune de l'avenir, qui rassemble les intervenants pour promouvoir une culture ouverte à la science auprès des décideurs, renforcera la voix scientifique du Canada, tant aux échelles nationale qu'internationale.

Il veillera à assurer des interactions régulières et continues. Le CAC collaborera avec les académies membres pour déterminer quelles sont les activités pouvant faire avancer le rôle de la science au sein du milieu des politiques publiques. Le CAC reconnaît que l'expertise des académies membres est une ressource inestimable. C'est pourquoi il considère être l'hôte d'un atelier semestriel regroupant les universitaires et les décideurs; cet atelier deviendrait l'occasion de se pencher sur les questions qu'évalue le CAC et d'explorer de nouveaux sujets qu'il serait pertinent d'approfondir.

Il poursuivra des efforts conjoints pour accroître la productivité. Le CAC sera à l'affût d'occasions de collaborations avec chacune des académies, y compris à l'échelle internationale, et les consultera dans nombre de domaines, dont les suivants : les grandes orientations à long terme du CAC, les initiatives de communication conjointes, et les activités administratives où une synergie est possible, comme la mise en commun d'une base de données d'experts. Pour y parvenir, le CAC maintiendra une gamme de structures formelles et informelles, ce qui facilitera la collaboration régulière et continue des quatre organisations.

Il bâtira des ponts vers les organismes axés sur les politiques publiques et sur les questions scientifiques. Le concept de collaboration s'étend au-delà du seul lien que nous entretenons avec nos académies membres. Il existe nombre d'occasions de collaboration avec des organisations semblables à la nôtre, et nombre de possibilité d'en tirer des apprentissages. Lorsque le CAC a démarré ses activités, nous nous étions tournés vers la National Academy of Sciences (NAS) pour obtenir leurs suggestions quant aux évaluations en cours. Le CAC collaborera à nouveau avec la NAS, cette fois sur le plan des pratiques exemplaires en lien avec la gestion de comités d'experts, la rédaction de rapports d'évaluation et les communications entourant la parution des rapports.

Tel que noté dans la section « Objectif n° 3 », le CAC a l'intention de s'attaquer à des questions ayant une pertinence tant à l'échelle nationale qu'internationale. Au cours de cette prochaine étape de sa croissance, il consultera des organisations aux vues similaires pour évaluer des occasions de collaboration visant à jeter un éclairage sur des questions d'ordre scientifique. Le CAC fera également preuve d'opportunisme et de stratégie dans ses collaborations avec les organismes chargés de formuler des politiques scientifiques, où qu'ils soient situés au Canada, et ce, pour étendre la portée des évaluations du CAC et veiller à ce que celles-ci servent à éclairer les débats entourant les politiques publiques.

OBJECTIF N° 6 : AUGMENTER EN NOTORIÉTÉ

Augmenter la notoriété du CAC et le niveau de sensibilisation à l'égard de cet organisme, pour augmenter l'incidence du CAC

L'évaluation externe montre clairement que le CAC s'est bâti une réputation enviable et qu'il est fort respecté par ceux qui en connaissent l'existence. Malheureusement, le CAC n'est pas encore bien connu. Le CAC est pourtant bien positionné pour communiquer avec ses publics cibles concernant la valeur du travail qui se fait sous la bannière du CAC, tant pour le Canada que pour la population canadienne.

Au cours de la dernière année, le CAC a beaucoup travaillé à la sensibilisation auprès d'un auditoire plus grand et plus diversifié. Au printemps 2010, le CAC a lancé son nouveau site Web, qui est devenu le visage public de l'organisme. Depuis ce temps, le site Web a connu une augmentation constante du nombre de visiteurs et de téléchargements de ses évaluations. Le CAC a également lancé son cyberbulletin en 2010, qui assure une communication régulière avec les parties prenantes et les experts bénévoles. Ces deux outils, auxquels s'ajoutent des outils de communication plus traditionnels comme la brochure de l'organisme, des affiches de conférence et des stands, ont augmenté la notoriété du CAC.

Augmenter la reconnaissance du CAC et de sa marque est essentiel si le CAC veut atteindre ses objectifs stratégiques. Augmenter la notoriété du CAC auprès du gouvernement, du milieu universitaire, des médias et du grand public contribuera à accroître l'incidence et la pertinence du travail du CAC.

Le CAC ciblera cinq domaines clés dans le cadre de ses activités de sensibilisation relativement au travail qui se fait sous sa bannière.

Il mettra au point de nouveaux services. À mesure que le CAC offrira une gamme plus variée de produits fondés sur les preuves et conçus pour répondre aux besoins changeants des commanditaires, il passera en revue les meilleurs moyens d'assurer la prestation de services, novateurs, pertinents et en temps opportun, qui peuvent servir à plusieurs fins. Parmi ces moyens, nommons, entre autres, l'adoption de nouveaux modes de prestation, l'élaboration de nouveaux gabarits et d'outils en ligne, et un soutien aux ateliers interactifs. Par le biais de la diversification, le CAC jouira d'une visibilité plus grande et pourra avoir une incidence plus grande auprès des groupes de parties prenantes.

Il interpellera des parties prenantes d'horizons plus diversifiés. Le CAC établira systématiquement des liens avec les universités pour les sensibiliser à son rôle de prestation d'avis scientifiques dans l'intérêt public, au processus d'évaluation et au rôle important que les chercheurs universitaires peuvent jouer au sein des comités d'experts. De plus, le CAC communiquera avec un plus grand nombre de groupes de parties prenantes dans le cadre de ses activités de rayonnement, entre autres moyens par le biais de ses champions, qui feront la promotion dans leurs cercles respectifs de la valeur des évaluations scientifiques et du travail du CAC.

Il augmentera sa notoriété et sa visibilité. Le CAC continuera de tisser des liens avec les représentants du gouvernement fédéral et les parlementaires, puisque ces groupes ont avantage à connaître le CAC, le travail qui s'y fait et les constatations de ses rapports d'évaluations. Par conséquent, le CAC interpellera stratégiquement les personnes ayant un intérêt tout particulier pour les sujets qui sont abordés dans les rapports.



Entamer une conversation

Le rapport de 2010 du CAC, **La taxonomie canadienne: explorer la biodiversité, créer des possibilités**, a été lancé dans le cadre de l'Année internationale de la biodiversité des Nations Unies. Le CAC a eu recours à des technologies Web et vidéo pour interpeller les parties prenantes et les médias au sujet des constatations du comité. Un plan stratégique de distribution électronique a également aidé à augmenter la portée du rapport. À la réception de l'évaluation du comité d'experts, le Musée canadien de la nature a salué le rapport et a noté ceci : « Au final, le rapport du CAC sert de base à partir de laquelle poursuivre le débat sur l'importance de la taxonomie. Il s'agit d'un excellent point de départ pour examiner les possibilités futures, tant pour la taxonomie que pour la conservation des ressources de biodiversité au Canada. »

Pour augmenter encore davantage la valeur des évaluations, le CAC reconnaît qu'il doit étendre sa portée au-delà du gouvernement, en s'adressant au public qui, au final, tirera profit des politiques publiques fondées sur des données probantes – la population canadienne. Les médias sont un moyen essentiel de communiquer directement avec le public. À ce jour, l'intérêt dont font preuve les médias à l'endroit du CAC a été positif, bien que sporadique. Le CAC établira des liens continus avec les médias pour qu'ils se familiarisent avec le CAC et son mandat, et qu'ils en viennent à percevoir le CAC comme étant une source utile de connaissances expertes objectives.

Il diffusera de façon proactive les rapports pour en augmenter la portée et l'incidence. Au cours des trois prochaines années, le CAC continuera de travailler à la diffusion efficace des évaluations, dans le but d'assurer que les rapports soient acheminés aux parties prenantes et aux responsables de l'élaboration des politiques les mieux placés pour prendre en compte les constatations des rapports et agir à la lumière de celles-ci. Développer les réseaux de relations avec les gouvernements provinciaux sera également un élément critique, car il permettra aux responsables de l'élaboration des politiques et aux décideurs de profiter des services du CAC et des constatations tirées de ses rapports, et augmentera le public lecteur des évaluations.

En 2009, le CAC a adopté la pratique de doter chaque évaluation d'un plan de communication individualisé. Chacun des plans établit les messages clés, les publics cibles et les occasions de diffusion du rapport, et peut servir tant aux membres du comité d'experts qu'au personnel du CAC, tout au long du processus d'évaluation. Le CAC continuera de peaufiner et de se servir de ces plans de communication individualisés dans une optique de communication et de diffusion de ses rapports.

Il s'entourera d'un groupe d'experts scientifiques bénévoles. Pendant ses premières cinq années d'existence, le CAC a bâti un réseau enviable d'experts de tout le Canada, des États-Unis et d'Europe. Ces experts ont siégé aux comités d'experts et aux comités d'évaluation du CAC à titre purement bénévole. Ils ont accepté ces mandats parce qu'ils sont, tout comme le CAC, attachés à faire avancer le domaine des politiques publiques et à assurer que le Canada demeure concurrentiel et prospère. Sans l'appui de ces communautés d'experts, le CAC serait incapable de réaliser son mandat et de fournir des évaluations de qualité, fondées sur les preuves, qui font autorité. Le CAC tient aux relations qu'il a bâties au fil du temps et, se tournant vers l'avenir, il alimentera ses relations avec ses experts bénévoles par le biais d'initiatives de rayonnement systématiques. Il est ainsi prévu de leur offrir des mises à jour de l'incidence des rapports auxquels ils ont contribué, de les consulter au sujet de l'évolution de leurs domaines respectifs, et de recueillir leurs commentaires sur leur expérience à titre de membre d'un comité du CAC.

CONCLUSION

Le Conseil des académies canadiennes s'est taillé une réputation enviable en raison de son travail objectif, motivé, et qui fait autorité. Ses évaluations sont reconnues pour leur pertinence et les liens directs qu'ils ont avec les défis que rencontre le Canada sur le plan des politiques publiques.

À mesure que le CAC se tourne vers l'avenir, il devra bâtir sur ses acquis pour assurer que le travail qui s'y fait continue de répondre aux besoins des décideurs canadiens. À titre d'organisme national, le CAC est heureux de travailler avec ses partenaires et commanditaires, issus de tous les segments de la société canadienne, pour diversifier ses activités, tant sur le plan des questions retenues en vue d'une évaluation que sur la forme que prennent ces évaluations. Le CAC entreprend ces activités pour continuer de fournir une valeur ajoutée au Canada en procédant à l'évaluation des données qui sous-tendent l'élaboration des politiques publiques. Le CAC continuera de collaborer avec ses académies membres pour mettre à profit l'expertise des communautés canadiennes d'experts et de scientifiques, et ainsi enrichir son travail et augmenter l'incidence que peut avoir celui-ci.

À mesure que l'organisme se tourne vers l'avenir, il continuera de consolider sa réputation d'excellence, pour devenir la voix de confiance, au Canada, du savoir scientifique mis au service du public.

Le succès du CAC est celui du Canada : il s'agit de la réussite d'un pays dont les politiques sont éclairées par les meilleures preuves qui soient.



Council of Canadian Academies
Conseil des académies canadiennes

180 rue Elgin, bureau 1401
Ottawa (Ontario) K2P 2K3
Tél: 613.567.5000
Télé: 613.567.5060

www.sciencepourlepublic.ca